

La Famille *Couhé-Angoumois*
et
les Seigneurs de *Genouillac*
(*Charente*)

Nos recherches à travers les registres paroissiaux nous ont permis de retrouver la trace des seigneurs qui habitèrent au lieu-dit La *Garde* de *Genouillac* (*Charente*), dans le logis dont les vieux se rappellent la tour altièrre et le grincement acide de la girouette ancestrale.

Cette demeure subsiste. Elle est la propriété de M. *Michaud*.

La famille *Couhé*, issue des *Nauches* de *Suris*, eut de nombreux enfants dont certains vécurent sur notre paroisse, notamment dans la première moitié du XVII^e siècle, au XVIII^e siècle, et jusqu'au début du XVIII^e.

L'écusson de cette maison portait:

"écartelé d'argent et de sable cantonné d'une merlette ni pattée ni becquée de l'une à l'autre".

Jacques Couhé fit ses acquisitions en 1555 et épousa *Isabeau Cordaud*. C'était un seigneur de *Suris*. Un autre épousa, le 17 janvier 1594, *Léonarde Laquintinie*. Un troisième, seigneur de la *Motte Chabernaude*, épousa le 12 novembre 1651 *Isabeau* de *Veyrinaud*. Mort le 20 mars 1724, il fut inhumé à *Verneuil*, autrement *Verniolet*. Un quatrième, seigneur de la *Géraudie*, paroisse de *Massignac*, épousa *Jeanne* de *Lion* de *Montalembert*. Il mourut aux *Champs*, paroisse de *Vitrac*, diocèse d'*Angoulême*, à l'âge de 75 ans, le 2 avril 1735, et fut inhumé à *Verneuil*. Son épouse l'avait précédé dans la tombe le 30 novembre 1695.

Parmi les femmes, nous recueillons, entre autres, le nom de *Jeanne* de *Couhé*, demoiselle de la, *Saludie*, qui mourut, le 14 octobre 1727,

"ayant mérité des regrets par sa bonne vie sa probité, son bon esprit, sa patience dans une longue maladie; elle était d'un excellent caractère, bonne amie, sage, généreuse, craignant Dieu, la mère des pauvres, de bon conseil et revêtue de toutes les qualités qui font une excellente, chrétienne".

Jean de *Couhé* de *Lusignan*, seigneur de *Fayolle*; paroisse d'*Aizac-sur-Vienne*, épousa *Marie* de *Chamberaud* de *Villevert* près *Confolens*. Elle mourut en 1744. De cette union naquit:

1.- *Marie* de *Couhé*, qui fit profession du tiers ordre de *Saint-François*, dans le couvent de *Poitiers*. Elle réclama contre ses vœux après la mort de sa mère, prétendant avoir été forcée d'être religieuse.

2.- *Pierre* de *Couhé* de *Lusignan*, écuyer¹, seigneur de *Commers* et du *Vignaud*, capitaine au Régiment de la *Marche*, épousa en 1746 *Marie Ramon* de *Ponchon*, fille de *Jacques* de *Ponchon*, écuyer, ingénieur ordinaire du roi et de la généralité de *Limoges*, et de *Marie Kahali*.

Là apparaissent nos seigneurs de *Genouillac*:

René de *Couhé*, écuyer, seigneur de La *Garde*, paroisse de *Genouillac*, épousa *Jeanne Sauve*, de la ville de *Montbron*. Il mourut le 9 octobre 1703.

Jacques de *Couhé*, écuyer, seigneur de *Grange Froide*, paroisse de *Suris*, épousa à *Genouillac*, le 21 mai 1674, *Marie Perry*, qui mourut le 19 janvier 1729, à l'âge de 78 ans.

En 1710, la propriété susnommée de La *Garde* appartenait à *Jean Chammelon*, écuyer, seigneur de *Barodeix*. Il la vendit cette même année à *Jacques Renard*, de *Chabanais*.

En 1738, cette propriété, par voie, de succession, passait à la famille *Buisson* de *Limoges*.



¹ La qualité de gentilhomme était alors exprimée par le titre d'écuyer.